

## La Ville de Magog présente son budget 2020 et son programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

**Magog, le 2 décembre 2019** – Les membres du conseil municipal de la Ville de Magog ont, ce soir en séance extraordinaire, adopté le budget de fonctionnement 2020 qui totalise 82,8 M\$, incluant le budget d'Hydro-Magog. Les élus ont également procédé à l'adoption du nouveau programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 qui totalise, quant à lui, 38,2 M\$.

### À propos du budget 2020

Avec ce budget, nous nous assurons d'avoir un équilibre entre la nécessité d'investir dans nos infrastructures et de répondre aux besoins de la population », a affirmé la mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm. Cette dernière poursuit en indiquant que « chaque année, la période budgétaire représente un défi. Nous souhaitons continuellement améliorer le milieu de vie de nos citoyens tout en répondant aux réalités avec lesquelles doit composer une administration municipale. Les choix budgétaires que nous avons faits ont été analysés avec beaucoup de rigueur afin de maintenir le taux de taxes le plus bas possible tout en répondant aux objectifs établis par le conseil municipal. Le budget 2020 permettra à la Ville de Magog de conserver une très bonne santé financière avec un endettement qui demeure sous contrôle et qui respecte les ratios de la Politique de gestion de la dette. »

La présidente de la Commission des finances, M<sup>me</sup> Nathalie Bélanger, affirme pour sa part que « ce budget permettra à la Ville de poursuivre la concrétisation des projets mobilisateurs qui favoriseront le développement économique comme la revitalisation du centre-ville. Nous nous assurons également de continuer à maintenir le niveau de services offerts à la population, particulièrement en ce qui a trait à au déneigement des rues et à l'entretien de celles-ci. »



- Budget de 82,8 M\$;
- Revenus générés par les services municipaux, excluant Hydro-Magog, totaliseront 55,6 M\$, selon les prévisions;
- Excédents générés par Hydro-Magog totaliseront 5,5 M\$ en 2020, selon les prévisions. De ce montant, 3,5 M\$ seront affectés au budget de fonctionnement et 2 M\$ seront versés à la réserve financière pour investissements en immobilisations;
- Diminution de la tarification du service d'eau de 5 \$ pour les secteurs desservis;
- Diminution de la tarification du service de vidange de fosse septique de 2 \$ pour les secteurs non desservis;
- Variation du compte de taxes d'une propriété résidentielle de valeur moyenne sera de 2,27 % pour les secteurs desservis en eau et en égout et de 2,71 % pour les secteurs non desservis;
  - Pour une propriété d'une valeur moyenne de 266 659 \$, le compte de taxes sera de 2 654 \$ dans les secteurs desservis par les services d'égout et d'aqueduc et de 2 352 \$ dans les secteurs non desservis;
- Le taux de taxation se situe dans la moyenne ou est inférieur à celui des villes comparables à Magog.

### Faits saillants du budget 2020

- Efforts de rationalisation des directions pour limiter les hausses budgétaires;
- Rétablissement des revenus de parcomètres dû à la fin des travaux de revitalisation du centre-ville;
- Nouveau contrat de déneigement qui entraîne une augmentation du coût de 430 000 \$ en 2020;
- Économies en lien avec les matières résiduelles car diminution de la fréquence des collectes, mais augmentation du coût du traitement des déchets et des matières compostables.



Il est possible de consulter le budget 2020 sur le site Internet de la Ville de Magog à [ville.magog.qc.ca/budget](http://ville.magog.qc.ca/budget).

### **À propos du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022**

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un éventail de projets que la Ville compte mettre en œuvre ou finaliser au cours des trois prochaines années. Ainsi, des investissements totaux de 38,2 M\$ sont prévus de 2020 à 2022. Ils sont répartis comme suit :

- 13,1 M\$ en 2020
- 9,8 M\$ en 2021
- 15,3 M\$ en 2022

La mairesse, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, explique que « nous avons pris le temps d'analyser l'ensemble des projets et de faire des choix en fonction de notre planification stratégique et de critères comme la nécessité de se conformer à certaines normes. Nous sommes convaincus que les projets ciblés correspondent aux besoins des Magogoises et des Magogois. »

### **Faits saillants du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022**

Des investissements importants dans les rues et les infrastructures souterraines (21 M\$ pour trois ans) sont prévus afin de maintenir son réseau routier. Par ailleurs, la Ville doit injecter des sommes importantes dans les bâtiments, les véhicules et les parcs pour assurer le maintien de la sécurité et des services à la population.

Parmi les projets stratégiques majeurs qui retiennent l'attention, notons le réaménagement des bureaux administratifs du 520, rue St-Luc qui représente 3 M\$ des sommes réservées aux projets d'envergure. La poursuite des travaux de revitalisation du centre-ville ainsi que la construction de la nouvelle usine d'épuration d'Omerville, font également partie des priorités.



Il est possible de le consulter sur le site Internet de la Ville de Magog à [ville.magog.qc.ca/pti](http://ville.magog.qc.ca/pti).

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 350

